

Eco-exemplarité des collectivités : Mutualisation d'un broyeur à végétaux.

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Smictom Plaine Dijonnaise

Maison de l'Intercommunalité Impasse Arago, Bp 5 www.smictom-plainedijonnaise.fr/

JAN Frédéric Bourgogne-Franche-Comté frederic.jan@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , ADMINISTRATION PUBLIQUE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise assure la gestion de quatre déchèteries sur son territoire. Le Syndicat enregistre des tonnages collectés très important sur son réseau de déchèterie puisque la moyenne collectée s'élève à environ 12 500 tonnes pour 30 000 habitants soit une moyenne supérieure à 410 kg/hab/an. La collecte et le traitement des déchets verts représente plus de 40% des déchets déposés, soit plus de 5125 T/an, pour un coût moyen d'exploitation supérieur à 300 000€/an.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Dans le cadre des actions "Eco-exemplarité des collectivités" et de la "sensibilisation au compostage et au jardinage naturel" le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise à souhaité aquérir un broyeur à végétaux, qui est mis à disposition des communes membres du territoire syndical. Cette acquisition comporte plusieurs objectifs :

- **Répondre au besoin des communes :** 16 communes sur 29 ne disposent pas de broyeurs à végétaux
- **Mutualisation du matériel**: L'idée est à terme d'espérer la multiplication d'actions intercommunales et créer une dynamique entre les agents des communes, afin d'optimiser un service ou l'utilisation de matériel.
- Sensibilisation des usagers : Informer des bonnes pratique en termes de jardinage au naturel (via Page

le broyat). les communes réalisent des journées de broyage où les particuliers peuvent emmener leurs branchages et repartir avec leurs broyats.

Résultats quantitatifs:

Une convention de prêt du broyeur à végétaux a été passée entre les communes du territoire Syndical et le SMICTOM. Depuis l'achat du broyeur (Novembre 2015) 10 communes se sont engagées, les autres suivront prochainement. 20 agents communaux représentant 11 communes ont reçu une formation afin d'utiliser le broyeur dans les meilleures conditions.

Résultats qualitatifs :

Les agents communaux sont satisfait du matériel choisi (broyeurTimberwolf 230 DHB), qui répond à leurs attentes en terme de sécurité/rendement.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Septembre 2014 : Début de la réflexion sur l'achat et la mutualisation d'un broyeur

Octobre 2014 : Enquête auprès des 29 communes sur leurs besoins en terme de gestion des déchets verts.

Mars 2015 : Constitution du marché et publication

Juin 2015 : Analyse des offres, démonstration de broyeurs

Septembre 2015 : Réalisation de la convention de prêt du broyeur

Novembre 2015 : Achat du broyeur + formation des agents communaux

Décembre 2015 / Janvier 2016 : Conventionnement avec les Mairies + mise en place du planning de location.

Année principale de réalisation:

2014

Moyens humains:

SMICTOM:

- Technicien en charge des déchèteries
- Animateur du Programme Local de Prévention des déchets

Moyens financiers:

29 493€ (achat du matériel et temps passé par les techniciens), une partie de l'achat du broyeur a été subventionné par l'ADEME.

Page

Partenaires moblisés :

ADEME

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Action qui convient pour pallier un manque des services communaux en terme d'équipement de broyage.

Difficultés rencontrées :

Mutualisation avec les communes via leurs services techniques.

Recommandations éventuelles:

Privilégiez l'achat d'un broyeur facile d'utilisation en d'entretien, formez correctement les différents utilisateurs, et assurez un suivi du matériel en interne.

Commentaires sur la partie Valorisation:

il faut remplir les dernières rubriques...

Type de programme :

Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir



Dernière actualisation de la fiche : octobre 2019

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.